



# VILLE DE SOMMIÈRES

Sommières, le 29 janvier 2026

A l'attention des Associations  
de la Ville de Sommières

## Service Associations

Affaire suivie par Sandrine MELIM

Tél. : 04 66 80 89 82 / 07 56 00 43 64

Courriel : [s.melim@sommieres.fr](mailto:s.melim@sommieres.fr)

Réf.:PM/SG/FL/JC/NT/SM

Objet : Dossiers de demande de subvention 2026

Annexes : questionnaires adhérents

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

La commune de Sommières, par l'attribution de subventions, manifeste sa volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions, tant sur le plan financier que logistique et technique. Elle affirme ainsi une politique de soutien actif aux associations locales.

À ce titre, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint **le document unique de demande de subvention (CERFA n°12156\*05)**.

Ce formulaire constitue le moyen le plus simple d'assurer l'égalité de traitement des demandes, les caractéristiques de celles-ci ayant été précisées par voie réglementaire (décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016). Il peut être utilisé aussi bien pour une demande **de subvention de fonctionnement** que pour une demande de **subvention liée à un projet spécifique**.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, vous trouverez en annexe les informations utiles ainsi que les coordonnées du service associations, qui se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Soyez assurés que nous nous efforcerons de répondre au mieux à vos demandes, dans la limite des possibilités budgétaires de la commune.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Maire,  
Pierre MARTINEZ



L'Adjoint Délégué aux Associations,  
Fabrice LACAN

